



FISMTM

Fédération Internationale des Sociétés Magiques
International Federation of Magic Societies

FISM Newsletter

N° 135 – 20 OCTOBRE, 2023

**Aux Président·e-s des sociétés magiques membres de la FISM et
aux Délégué·e-s de l'Assemblée générale**

Cher·ère Président·e, cher·ère Ami·e en Magie,

C'est avec plaisir que nous vous communiquons nos derniers développements et projets.

FISM QUALIFIED CONTEST (FQC) - Concours certifié FISM

Plusieurs concours certifiés FISM sont prévus cette année ; d'autres suivront encore.

Les prochains FQCs approuvés par la FISM sont :

- The Shanghai International Magic Festival



- Organisateur : The Office of the Organizing Committee, The 12th Shanghai International Magic Festival & Competition 2023 (Jin Wei Jin)
- Lieu : Room 316, 2266 Gonghexin Road, Jingan District, Shanghai (Chine)
- Site web : shanghaimagic.cn
- Dates : 25-28 octobre 2023

- The Japan Cup



- Organisateur : JCMA (Yosuke Fuchiwaki)
- Lieu : KIOI FORUM, New Otani Garden Court 1F, 4-1 Kioicho, Chiyoda-ku, Tokyo (Japon)
- Site web : nippon-magic-foundation.org/japancup/
- Date : 23 mars 2024

- Premio Ottorino Bai



- Organisateur : CLAM - Club Arte Magica (Giordano Riccò)
- Lieu: Asteria Center - Piazza Carrara 17 – Milan (Italie)
- Site web: www.facebook.com/PremioBai/
- Date : 26 octobre 2024

MEETING DU FEB (DISM EXECUTIVE BOARD)

Le Comité de direction de la FISM Europe s'est réuni en ligne le 21 juillet dernier. Ont participé à cette séance : Andrea Baioni (Président international FISM), Peter Din (Vice-président international FISM), Xavier Tapias (Vice-président FISM Europe), Renée-Claude Auclair (Présidente FISM Amérique du Nord), Kenneth Chan (Secrétaire par intérim FISM Asie), Hector Carrion (Président FISM Amérique latine), Timothy McDougall (Président FISM Océanie) et Davide Gore (Président FISM Afrique).

Durant ce meeting, le comité a approuvé à l'unanimité un objet important, dont voici le résumé :

- **FQCS 2.0 (FISM QUALIFIED CONTEST SYSTEM – Système des concours certifiés FISM)**

Une nouvelle approche à l'intention des organisateur·rice·s qui demandent d'accueillir un Concours certifié FISM a récemment été développée : le FQCS 2.0. Ce système fournit à la communauté magique un outil efficace pour organiser des concours certifiés alignés sur les championnats mondiaux et continentaux de la FISM. Il contribue également à élever le niveau de la magie grâce à des juges qualifiés et aussi à multiplier les occasions pour les magicien·ne·s de tester leurs compétences selon les règles de la FISM (Standard international). Enfin, il offre aux concurrent·e·s une plateforme qui leur permet d'être jugé·e·s uniformément dans le monde.

Cette décision a fait l'objet d'un examen approfondi dans le meilleur intérêt de la FISM et de la communauté magique. Nous pensons qu'elle contribuera à la croissance et au développement de la FISM en tant qu'organisation dédiée à promouvoir l'excellence en magie.

Si vous êtes intéressé·e à organiser un concours certifié FISM, vous voudrez bien lire attentivement toutes les informations y relatives en activant les liens suivants :

- [FISM Compliance Contest System 2.0 \(EN\)](#)
- [FISM Compliance Contest System 2.0 \(DE\)](#)
- [FISM Compliance Contest System 2.0 \(F\)](#)
- [FISM Compliance Contest System 2.0 \(ES\)](#)

IMPORTANT:

Aucun concours certifié FISM (FQC) ne donne un accès direct à un championnat continental FISM (CCM) et encore moins à un championnat mondial FISM (WCM). Le ou la magicien·ne·e est autorisé·e à concourir aux CCM ou aux WCM de la FISM SEULEMENT s'il·elle suit l'art. 1 des Règles et procédures des concours FISM.

- [FISM Contest Rules and Procedures](#)

BLOG FISM

Pour célébrer le 75e anniversaire de la FISM, nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement d'un nouveau canal de communication qui va rendre la magie encore plus vivante ! Aux côtés de notre page Facebook et de nos comptes Instagram et Tik Tok, figure désormais notre tout nouveau blog, accessible sur le site de la FISM.

Ce blog servira de plateforme à des articles exclusifs, des histoires captivantes et des interviews pointues, dans le but de vous fournir une vision plus approfondie du monde de la magie, ainsi que de l'histoire de la FISM et de ses incroyables talents. Restez connecté-e pour être toujours au courant des dernières nouvelles et rejoignez-nous pour ce voyage magique des 75 ans de la FISM !

Cliquez sans plus attendre sur [the FISM Blog](#) et laissez-vous inspirer par la magie !

INITIATIVE FISM POUR UNE PLUS GRANDE SENSIBILISATION AUX DROITS D'AUTEUR POUR LA MUSIQUE

La FISM a lancé une initiative pour une plus grande sensibilisation aux droits d'auteur pour la musique dans les performances magiques lors des concours FISM, conformément à l'article 4b des Règles et procédures des concours FISM. Nous mettons l'accent sur l'importance de protéger les droits musicaux de propriété et les licences d'exploitation pour des questions d'éthique et de pratique légale.

En défendant les droits musicaux de propriété et d'exploitation, nous soutenons à la fois la magie et l'industrie musicale, tout en élevant le niveau de professionnalisme et de créativité.

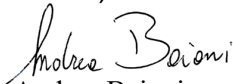
COTISATION DE MEMBRE FISM

Merci de prendre note qu'il est de la plus haute importance pour votre société d'avoir payé sa cotisation pour la période triennale 2022-2025. N'oubliez pas qu'en réglant votre cotisation de membre, d'une part, vous sponsorisez les concurrent-e-s qui se présentent aux Championnats européens de la FISM, ainsi qu'aux Championnats mondiaux, d'autre part, vous êtes autorisé-e à participer aux votations FISM, soit en ligne durant la période d'appartenance à la FISM, soit en personne à l'Assemblée générale des Championnats du monde.

Suite à la décision de l'Assemblée générale de la FISM à Busan en 2018 et à Québec en 2022, les associations qui n'ont pas payé leurs cotisations pour 3 périodes triennales consécutives sont exclues de la FISM. Si elles veulent s'y affilier à nouveau, elles doivent se conformer aux directives de l'Art. 10 des Statuts de la FISM.

Si vous avez un quelconque doute quant au paiement de la cotisation de membre de votre société, envoyez vos questions à l'adresse membership@fism.org.

Cordialement,



Andrea Baioni

Président international

